

**Association**

Régions : focus sur les délégations régionales ..... 3  
 Marie Clotilde Vial, une nouvelle déléguée pour la région Rhône-Alpes ..... 5  
 Commissions: table ronde sur le rôle du juriste dans une démarche de Développement Durable ..... 7

**Notre Métier**

"Juriste d'entreprise : grandeurs et servitudes d'une carrière. La gestion de carrière et la prise de risque ?" ..... 8

**Monde du Droit**

Le CMAP - Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris ..... 11

**Communiqué**

Affaire Akzo ..... 13

**International**

Juristes Made in France ..... 14

septembre - décembre 2007

# Lettre des Juristes d'Entreprise



Anne-Laure Paulet



Conseil dans les nouveaux locaux



Henri-Michel Siraga



Jill Jacq

éditorial

**Chers amis,**

Avec cette rentrée de nombreux événements vous attendent, et tout d'abord une GRANDE NOUVELLE : l'AFJE à déménagé. En effet nous avons quitté le 8 rue Saint Augustin où nous étions hébergés par le Journal Spécial des Sociétés depuis 10 ans, pour des locaux que nous louons dorénavant, au 9 rue du Faubourg Poissonnière dans le 9<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> étage !

Il s'agit de 80 m<sup>2</sup> constitués d'une réception, d'une grande salle de réunion et d'un bureau pour Anne Laure Paulet. Nous pensons que ce grand changement donnera un nouvel élan à notre Association et que vous aurez un plus grand plaisir à venir nous retrouver à cette adresse pour assister aux nombreuses commissions qui s'y déroulent. Mais, plus que jamais pour faire face à ces nouveaux frais qui étaient nécessaires, il faut que vous régliez tous vos cotisations annuelles !

quand aux évènements que nous vous proposons, ils sont nombreux pour ce dernier trimestre de ma présidence :

- Lundi 22 octobre 2007 : un séminaire d'une journée sur l'Arbitrage du point de vue de l'Entreprise à la CCI sous l'égide de l'ICC - Institute of World Business, en partenariat avec l'AFJE où nous intervenons avec Mireille Bouzols-Breton et Emmanuel Vuillard,
- Mardi 23 octobre 2007 : UN EVENEMENT MAJEUR ! Mme la Présidente Perette Rey nous accueille au Tribunal de Commerce de Paris pour nous présenter son institution.
- nous préparons un diner débat avec les notaires comme chaque année sur le thème : le coffre fort électronique et la signature électronique,
- un clip vidéo est en préparation sur le métier de Juriste d'Entreprise qui vous sera présenté à l'AG du 3 décembre 2007,
- enfin un colloque pour l'automne 2008 est en préparation sur le thème :

la Responsabilité des Dirigeants d'Entreprise ;  
 Merci à ceux qui sont intéressés par sa préparation de se faire connaître auprès d'Anne Laure Paulet.  
 Voilà, comme vous voyez beaucoup d'évènements et de projets pour lesquels votre aide et votre participation son nécessaires.

Bon courage, à bientôt,  
**Le Président,**  
**Henri-Michel Siraga**

**NOUVELLE ADRESSE AFJE**  
**9, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris**  
**Métro : Bonne Nouvelle**  
 (sortie n° 2)  
**Tél. : 01 42 61 53 59**  
**www.afje.org**

La parole est d'argent ...



**... et vaut de l'or,  
grâce au Digital Pocket Memo 9600.**

Faites l'expérience d'une solution professionnelle de dictée élégante, qui perfectionne votre flux de travail et fixe de nouveaux standards grâce à un cadran d'affichage extra large, une utilisation intuitive, un « chargement de fichier » sans ordinateur, une sécurité des données la plus élevée, une autonomie de batterie extrêmement longue, une qualité de conversation claire comme du cristal et beaucoup plus encore ...

[www.philips.com/dictation](http://www.philips.com/dictation) • [christian.king@philips.com](mailto:christian.king@philips.com) • Tél.: 01 47 28 11 66

**PHILIPS**  
sense and simplicity



De gauche à droite : Vincent Timothée, Marie-Clotilde Vial et Jean-Marie Crevoulin

[ Association :  
Régions : focus sur les  
délégations régionales ]

## Les défis de l'AFJE en Région

### RÉGIONS : FOCUS SUR LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALE

La journée nationale de l'AFJE a été l'occasion de dresser le portrait de l'AFJE en régions, et de faire un point sur le développement, les atouts et les défis propres aux 10 délégations régionales de l'AFJE (voir tableau des contacts).

Pour mieux vous faire connaître l'activité de l'AFJE en Région, nous avons proposé à Marie Clotilde Vial, nouvelle déléguée de la région Rhône - Alpes depuis Mars 2007, qui succède à Kaliane Thibaut, de répondre à nos questions.

**L'AFJE** : En 2003, l'AFJE a inscrit au programme de ses priorités la dynamisation des régions dans lesquelles existait une représentation de l'Association ; quels sont aujourd'hui les résultats de ces efforts ?

**MC Vial** : Cette volonté a été largement mise en œuvre et peut apparaître aujourd'hui comme concluante, même s'il reste aujourd'hui beaucoup de défis à relever.

L'AFJE dans les régions représente à ce jour près de 1000 juristes, soit un tiers environ des membres de l'Association, répartis principalement dans les délégations Rhône-Alpes, PACA et Nord.

Cet essor des délégations régionales, présences de proximité, atteste du besoin et ce malgré leur dispersion géographique qui représente un réel handi-

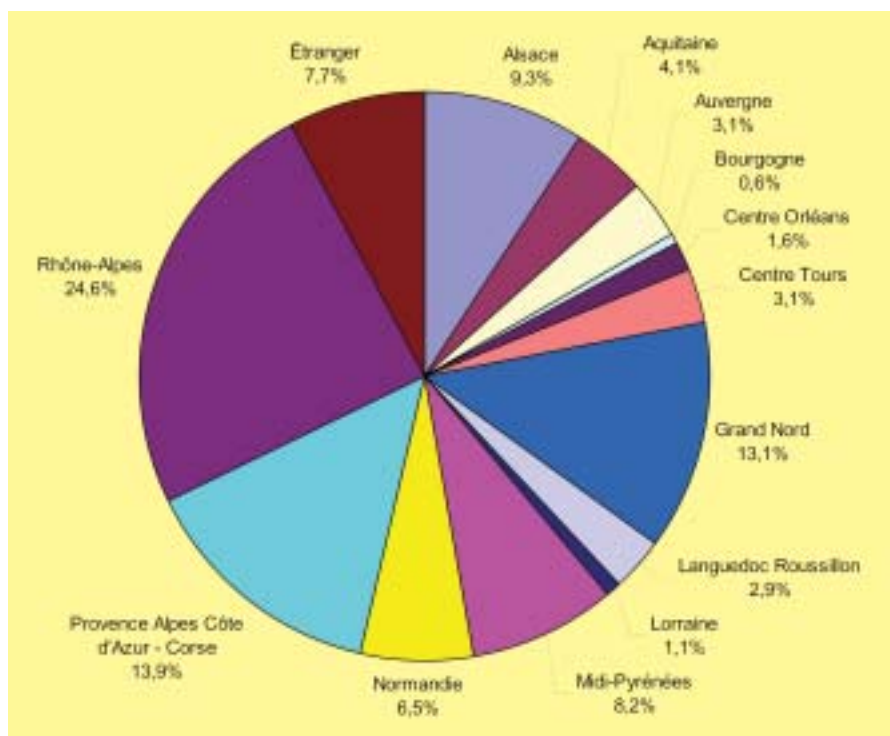
cap à la vie associative des juristes d'entreprise, désireux d'adhérer à un mouvement professionnel reconnu, tel que l'AFJE. Ils ont besoin de partager leurs préoccupations, de participer à des échanges, de bénéficier de formations... La dynamique régionale permet à l'AFJE de mieux connaître le tissu des entreprises en région et réciproquement de faire connaître l'AFJE auprès des juristes.

**AFJE** : Existe-t-il une différence sensible d'organisation de la profession de Juriste en entreprise, qu'il soit en Région ou en Ile de France ?

**MC Vial** : A l'exception de quelques grands groupes ou grandes sociétés, dont le siège social ou l'entité française est basée en région, les juristes en région sont plus particulièrement présents dans les nombreuses PME-PMI qui emploient plutôt un juriste unique.

En 2004/2005, nous avons réalisé une enquête sur la région Rhône-Alpes, enquête que nous allons réactualiser en 2008, auprès d'entreprises adhérentes ou non à l'AFJE, qui établissait notamment le profil des JE ; il ressortait de l'enquête qu'un tiers des juristes était « juristes uniques », présents dans des PME-PMI.

Jean-Marie Crémoulin fait un constat identique en région PACA où la présence importante des structures PME-PMI, employant peu de juristes, est également constatée.





Délégation PACA aux Embiez



Vincent Timothée



Délégation PACA

**AFJE** : Comment sont structurées les délégations régionales, et quels moyens particuliers utilisez vous pour assurer votre développement ?

**MC Vial** : Le développement à la fois du réseau des Juristes d'entreprise et du contact avec les acteurs régionaux ainsi que la réflexion technique sur des thématiques sont les objectifs premiers des Régions.

Organisée autour d'un(e) Délégué(e) Régional(e), souvent épaulé par une équipe efficace et dynamique, le fonctionnement de la Région doit permettre une plus grande communication des membres entre eux et avec le bureau, favoriser la souplesse et l'évolution des activités.

En tant que Délégué Régional nous avons pour vocation de construire et entretenir le lien avec l'AFJE nationale. Le Responsable des Régions, Vincent Timothée, assure également ce lien permanent, grâce à des contacts et des rencontres plus fréquentes.

Et surtout, nous développons notre réseau vers les partenaires et acteurs régionaux, tant économiques, juridiques, qu'universitaires ou sociaux. Le Délégué Régional se doit de définir la stratégie de la Délégation AFJE, de mettre en place la réflexion en région, autour du développement de projets propres à sa région, tenant compte des attentes et de nos atouts.

Enfin, bien sûr l'ensemble de nos actions tend à favoriser la promotion de notre métier auprès des entreprises, pour leur faire connaître les valeurs du Juriste d'entreprise.

La communication est également sous

notre égide, en interne et en externe, avec l'atout certain que constitue la presse régionale, relais efficace de nos actions.

Nous bâtissons le plan d'action de nos régions autour de ces axes forts :

- proximité accrue avec nos adhérents et personnalisation des liens,
- synergie et esprit de « corps de métiers »
- présence renforcée auprès des acteurs régionaux.

De fait, les Régions / Délégations mettent en œuvre, régulièrement en Rhône-Alpes ou de façon plus ponctuelle selon leur développement dans les autres régions, des manifestations de qualité, avec des intervenants professionnels du droit ou non, de renom, tant locaux que nationaux, notamment en déclinant ou en relayant les concepts de l'AFJE nationale, autour de trois axes majeurs :

**Technicité-Expertise** : ateliers, journées du Risk-Management (MARSH), après-midi formation, colloque

**Métier-Fonction** : développement personnel, management de la fonction, journée des métiers du Droit

**Convivialité** : rencontre œnologique, assemblée Régionale, dîners-débats.

**AFJE** : Quels sont les grands défis que vous devez relever pour assurer votre développement ?

**MC Vial** : Avant toute chose, nous devons faire face à des obstacles souvent liés à la diversité géographique des juristes et des entreprises ou à la lisibilité de la Région et de sa représentativité par rapport à l'AFJE nationale.

Le fonctionnement de nos délégations, en raison de leurs structures extrême-

ment légères, basées exclusivement sur l'implication très forte du Délégué et du bureau est également en soi un perpétuel défi !

Les défis des Régions sont donc clairement :

- de poursuivre l'identification des juristes en Région et la fidélisation des membres,
- de continuer le développement de l'AFJE, tant en interne qu'en externe afin de favoriser la promotion de notre métier et de notre profession,
- de participer à l'amélioration de la gestion et de l'utilisation des outils inter et intra-net,
- de fluidifier et d'accentuer la communication par et avec les organes nationaux (revue de presse, relais en régions de grandes thématiques et/ou intervenants,..),
- de favoriser les échanges inter-régions pour que chacune puisse bénéficier des réussites des autres.

C'est ainsi que la présence reconnue de l'AFJE en région, est un gage de représentativité auprès des membres régionaux et auprès des institutionnels et partenaires tant nationaux que régionaux. C'est également un gage de dynamisme de l'Association, par la réalité physique de sa présence auprès des entreprises et des juristes membres, et force de proposition au sein de l'Association. C'est enfin un gage d'enrichissement, pour les membres de la région, pour les échanges inter-régions, et pour l'Association nationale permettant de soutenir le développement des objectifs de l'AFJE.

M.C.Vial  
A.L. Paulet



Carole Roger et Lucile Caballero



La délégation Rhône-Alpes



Jean-Marie Crevoulin

## DELEGUES REGIONAUX

### ALSACE

**Daniel MEYER**

Tél. 03 89 66 78 13

Fax 03 89 66 97 25

d.meyer@mulhouse.cci.fr

### AQUITAINE

**Monique DESTREBECQ**

Tél. 05 56 57 37 95

Fax 05 56 57 34 31

monique.destrebecq@astrium.eads.net

### AUVERGNE

**Catherine PENNEC**

Tél. 04 73 63 40 13

Fax 04 73 63 40 30

catherine.pennec@limagrain.com

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

**Olivier ALAIN**

Tél. 04 67 14 15 51

Fax 04 67 14 17 06

afjelr@gmail.com

### LORRAINE

**Sylvie GATTO**

Tél. 03 83 67 69 05

Fax 03 83 67 69 03

sgatto@expertiscfe.fr

### MIDI-PYRENEES

**Carole ROGER**

Tél. 06 64 23 00 31

carole.roger@wanadoo.fr

### NORD

**Lucile CABALLERO**

Tél. 03 20 65 71 34

Fax 03 20 73 23 45

lcaballero@mobilis-afm.com

### NORMANDIE

**Emmanuel DUNET-LAROUSSE**

Tél. 01 47 14 31 19

emmanuel.dunetlarousse@ascojoucomatic.fr

### PROVENCE ALPES

**COTE D-AZUR - CORSE**

**Jean-Marie CREVOULIN**

Tél. 04 91 11 11 11

Fax 04 91 11 16 86

jean-marie.crevoulin@ricard.fr

### RHONE-ALPES

**Marie-Clotilde VIAL**

Tél. 04 74 78 80 43

Fax 04 74 78 20 57

marie-clotilde.vial@afje.org

## Marie Clotilde Vial, une nouvelle déléguée pour la région Rhône-Alpes



Marie-Clotilde Vial est membre de l'AFJE depuis 2003 ; afin de s'engager plus activement dans les missions de l'Association, elle s'est investie au sein de l'Equipe Régionale à compter de 2004 et a largement contribué aux actions de promotion du statut de juriste d'entreprise, à la sensibilisation des acteurs de l'entreprise et à l'importance de la fonction juridique.

Outre l'organisation et l'animation de manifestations ponctuelles, tels que les ateliers et les conférences, Marie Clotilde Vial a participé activement à deux des grands chantiers transverses régionaux :

- le groupe de travail avec le Barreau de Lyon sur la connaissance réciproque des métiers et l'approche croisée des règles professionnelles pendant 2 années de travail en commun, ainsi que l'élaboration et la réalisation de l'enquête " le droit au sein des entreprises en Rhône-Alpes " en 2004-2005. (retrouver cette enquête sur notre site : afje.org, rubrique « enquête ».

Dans ce contexte, elle a rencontré et travaillé avec de nombreux acteurs et partenaires économiques et juridiques régionaux et c'est forte de cette connaissance de terrain, qu'elle a accepté de prendre la responsabilité de la délégation régionale Rhône-Alpes, regroupant actuellement plus de 240 adhérents.

A titre professionnel, elle assume depuis 2000 la direction du service juridique de GROUPE SAMAT SA, holding du Groupe SAMAT, groupe européen de transport de matières dangereuses. Diplômée du DESS Droit des Affaires de la Faculté de Bourgogne, elle a exercé au sein du service Sociétés/Juridique du Cabinet FIDAL pendant 6 ans.

#### Région RHÔNES-ALPES

- Mardi 30 octobre à 18h00 - Thème : Les leviers de performance de la fonction juridique

Contact : kintzlerh@emile-maurin.fr

- Mercredi 7 novembre à 19h 30 - Thème : 5<sup>e</sup> Rencontre Œnologique de l'automne

Contact : jllardon@groupecade.com

- Lundi 10 décembre, 18h à Lyon - Assemblée Régionale Annuelle de l'AFJE

Contact : rhone-alpes@afje.org

#### Région PACA

- 7 Décembre : Remise du prix AFJE au lauréat du DJCE d'Aix en Provence

- Janvier 2008 : "le point sur la réglementation des appels d'offre public / privé "

- Janvier / février 2008 : Journée du Risk Management 2<sup>e</sup> édition en PACA avec MARSH

#### Région NORD

- Fin Novembre : Dîner "convivial"

- 1<sup>er</sup> trimestre 2008 : Journée du Risk Management - 2<sup>e</sup> édition NORD avec MARSH

D'autres événements sont à prévoir dans toutes les régions, nous vous invitons à vous rapprocher des Délégués régionaux et à consulter le site [www.afje.org](http://www.afje.org), rubrique **AGENDA**.

## itinéraire conseillé



**P**lus les questions deviennent pointues, moins il est raisonnable de vous limiter à une seule source d'information. Dès lors, n'hésitez pas à bifurquer sur les autoroutes de l'information juridique pour découvrir Lextenso.fr.

De la même façon qu'un itinéraire conseillé vous offre souvent une vision très différente de votre trajet, un crochet par Lextenso.fr vous permet de confronter

**A partir de 260 € HT/an** votre position aux avis et analyses des plus grands spécialistes de chaque question. Vous disposez alors d'un précieux recul supplémentaire pour assurer vos conclusions.

*Lextenso.fr vous invite à sélectionner votre itinéraire en ligne et à la carte parmi 9 fonds documentaires bien connus des praticiens : Bulletin Joly Sociétés, Bulletin Joly Bourse, Gazette du Palais, Petites Affiches, Répertoire Defrénois, Revue des Contrats, Revue Générale du Droit des Assurances, Revue du Droit Public et Cahiers Sociaux du Barreau de Paris.*

• • • Informations au **01 42 61 88 04** et sur

**lextenso.fr**



**Catherine Roux**

Responsable de la Commission  
Environnement et Développement  
Durable de l'AFJE

## TABLE RONDE sur « Le rôle du Juriste d'Entreprise dans une démarche de Développement durable de son entreprise »

au Palais du Luxembourg en matinée du 26 Octobre 2007

**A**nnoncée dès l'Assemblée Générale de l'AFJE de décembre 2005, cette Table Ronde vient d'être ratrapée par l'actualité puisque le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable vient de lancer le « Grenelle de l'Environnement ».

Le changement climatique, la réduction des gaz à effet de serre ou bien encore la recherche sur les énergies alternatives sont désormais reconnus comme des enjeux de Société. De la réactivité des hommes, à l'échelle de la planète, dépendront nos modes de vie de demain. L'opinion perçoit bien l'aspect environnemental de cette démarche mais sans doute un peu moins les aspects économiques, sociaux et sociétaux. Le Développement Durable, décliné au sein de l'Entreprise, se nomme RSE ou « Responsabilité Sociale et Sociétale de l'Entreprise » et correspond à une véritable recherche d'un équilibre entre toutes les parties prenantes : actionnaires, salariés, fournisseurs, clients, banquiers, collectivités locales...

Quel est le rôle du juriste d'Entreprise dans cette démarche ? A quelles évolutions sera-t-il confronté ? Quels seront ses nouveaux domaines d'intervention ? Quelles seront les compétences nécessaires ?

C'est bien là le thème de notre Table Ronde.

Nous savons que le rôle du juriste ne s'arrête pas à l'interprétation et à l'application des règles de droit. Il exige bien d'autres compétences au service de la pérennité de l'entreprise. C'est notamment un gestionnaire des risques, capable d'appréhender les aspects « business ». Son application dans une démarche RSE est pertinente, car la RSE n'est pas, doit-on le rappeler contraire avec la recherche du profit. Restant une démarche transversale, elle implique toutes les fonctions de l'Entreprise. Or, ce concept est encore « relativement » récent, au mieux a-t-il une dizaine d'années mais l'entreprise socialement responsable ne fait parler d'elle que depuis 5 ans environ.

C'est pourquoi, nous souhaitons engager une réflexion en invitant les acteurs du Développement Durable. Ces acteurs sont internes à l'entreprise : les dirigeants bien sûr (Corporate Governance, Investissement Socialement Responsable...) mais aussi les fonctions finances (LSF, NRE, ...) humaines (codes de déontologie, politique de diversité...), communication (rapports sur le développement durable, relations avec les institutionnels...), les achats (la politique achat, les achats dits éthiques...), les ingénieurs (l'écoconception, le traitement des déchets...). Ces acteurs sont aussi externes : les associations (Orse, Orée...) les avocats experts, les cabinets d'ingénieurs en environne-

ment, les consultants en développement durable, les ONG, les organismes de cotation...

Nous évoquerons les dossiers sur lesquels ils ont travaillé en collaboration avec les juristes d'entreprise. Quelles ont été les attentes respectives ? Quelle a été la plus-value du juriste ? Quels sont les axes d'amélioration ?

En résumé, nos objectifs sont :

- sensibiliser les juristes d'entreprise à la démarche de Développement durable,
- leur faire prendre conscience qu'ils ont un rôle à jouer dans leur entreprise pour accompagner les dirigeants dans cette démarche, voire l'initier,
- écouter les acteurs du DD sur leur vécu et leurs attentes vis-à-vis des juristes d'entreprise,
- réfléchir à l'évolution de la profession de juriste d'entreprise.

Cette évènement du 26 Octobre au Palais du Luxembourg (entrée au 15 ter rue de Vaugirard), Salle Monnerville, a été rendu possible grâce à l'implication de G. Sixdeniers, Valérie Libouban, Yolande Corazza, Anne Gwen Alexandre et Emmanuel La Clavière.

Toutes les informations utiles, le programme détaillé, les intervenants, les conditions d'inscription, sont sur le site de l'AFJE.

Catherine ROUX  
Commission-CEDD@afje.org

**Et pour en savoir plus : Clémence Vasseur, Revue « Culture Droit », Juin 2007 : « Développement Durable : pourquoi les juristes doivent s'y intéresser » - Frédéric Foucard, revue La Lettre du Juriste d'Affaires de juin « Les Juristes et le Développement Durable, un avenir prometteur en termes d'emploi » Ces deux articles sont sur le site de l'AFJE**

[ Notre métier : Expérience vécue ]



François Lhospitalier



Jean-David Sichel



Benoît Dutour

## « Juriste d'entreprise : grandeurs et servitudes d'une carrière. La gestion de carrière et la prise de risque ? »

### Réunion mixte des Commissions « Juristes Juniors & Confirmés » et « Managers de la Fonction Juridique »

La Commission Juniors & Confirmés et la Commission Manager de la Fonction Juridique ont organisé récemment une réunion exceptionnelle à plusieurs égards :

- exceptionnelle par le thème abordé,
- exceptionnelle par l'invité grand témoin de la soirée : Pierre Charreton (pilier de l'AFJE, toujours disponible pour partager son expérience et sa vision), Directeur Juridique du Groupe France Télécom, riche d'une expérience à la tête des Directions Juridiques de trois grands groupes internationaux (Framatome, Thales et FT) et à la présidence de l'AFJE de 1993 à 1997, et exceptionnelle par l'affluence et l'intérêt que les débats ont suscités.

En voici les idées forces :

#### • L'ÉVOLUTION DU MÉTIER DE JURISTE D'ENTREPRISE

##### *L'implication du juriste d'entreprise dans la dynamique opérationnelle de l'entreprise*

Grâce à l'action de l'AFJE, et au travail quotidien de chacun de ses membres, le juriste d'entreprise moderne est aujourd'hui considéré autant comme un professionnel du droit qu'un homme d'entreprise.

La formule de Pierre Charreton est à cet égard particulièrement illustrative : « **dans une entreprise, il n'y a pas de problème juridique, il n'y a que des problèmes de business; mais tous les problèmes de business contiennent une dimension juridique.** »

La culture juridique d'une entreprise tient beaucoup à la perception du droit qu'en ont les personnes qui la dirige. En France, les dirigeants ont généralement peu d'appétence pour la matière juridique. C'est au juriste d'entreprise de s'impliquer quotidiennement auprès des opérationnels avec la ferme volonté de développer une pédagogie juridique appliquée à chaque situation.

##### *La double spécialisation technique et sectorielle du métier de juriste d'entreprise*

Nous l'observons, les juristes sont de plus

en plus, à la fois spécialisé dans leur secteur d'activité et dans un domaine juridique. Il faut par exemple être juriste contrats dans le secteur des nouvelles technologies ou juriste propriété intellectuelle dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, etc...

Certains peuvent s'inquiéter de l'impact d'une telle spécialisation à double niveau sur la richesse du métier de juriste. Cette évolution du métier est irréversible d'après Pierre Charreton car elle puise sa source dans la complexité croissante de la matière juridique et des secteurs d'activité.

Si l'on peut regretter que certains managers juridiques se montrent un peu trop frileux et conservateurs dans leurs recrutements, il serait erroné de croire que les managers juridiques sont les seuls responsables de cette spécialisation du métier. Elle répond à une demande des entreprises. La connaissance du secteur est un atout considérable dans un recrutement ; c'est aussi une sorte de « garantie » que le candidat recruté sera opérationnel très rapidement. Il faut d'ailleurs remarquer que de plus en plus les avocats se sont spécialisés et ont structuré leurs cabinets de cette manière avec la volonté de développer une offre de services adaptés à chaque situation..

Pour autant, certaines grandes entreprises ont conservé des équipes comptant des juristes généralistes. Il est aussi possible d'organiser la mobilité au sein des Directions Juridiques, pour permettre aux juristes d'élargir leur champ de compétences à d'autres spécialités sans s'enfermer définitivement dans un seul domaine d'intervention.

Si un profil de juriste généraliste trouvera moins facilement sa place au sein de Directions Juridiques de grands groupes, organisées par spécialités, il existe un marché de l'emploi pour les juristes généralistes auprès des PME, qui ont besoin d'une expertise juridique plus globale.

En théorie, les PME, qui par définition sont moins « staffées », ont tout intérêt à recruter des juristes d'entreprise qui disposent déjà

d'une expérience solide plutôt que des juristes débutants. Or, en pratique, on sait que pour des questions budgétaires, elles font le plus souvent appel à des juristes juniors.

Au final, les juristes généralistes de PME ne vont-ils pas eux aussi devenir des juristes spécialistes : des spécialistes de PME ?

#### • TO BE OR NOT TO BE MANAGER ?

La capacité de synthèse, la fibre managériale, la capacité d'écoute, la faculté d'organisation et l'esprit de décision sont autant de qualités essentielles au rôle de manager.

La gestion managériale est une charge lourde et très impliquante au plan des responsabilités qui est mal appréhendée par les managers qui ne voient que l'avantage de la position hiérarchique et sociale de leur statut de manager. Le manager juridique doit avoir un rôle de coach d'équipe. On ne peut pas être un bon manager si l'on ne s'intéresse qu'à son évolution personnelle. Une des vertus principales d'un bon manager est de savoir déléguer et se tourner vers les membres de son équipe pour en tirer le meilleur parti, les faire monter en compétence et faciliter la carrière des différents potentiels.

Ces qualités sont fondamentales dans le métier de manager, et les juristes y sont peu préparés. Tout le monde n'a pas ces capacités. Il n'est pas facile de le dire, et encore moins de l'admettre. Mais il faut bien s'y résoudre à un moment ou à un autre.

#### • LA NÉCESSAIRE PRISE DE RISQUE DANS LA GESTION DE CARRIÈRE

A l'aune de sa propre expérience, Pierre Charreton encourage ceux qui veulent aller loin à prendre des risques dans leur gestion de carrière, à accepter de nouveaux challenges, à changer d'entreprises, même si de telles décisions peuvent bouleverser une situation confortable établie et rassurante.

Le cas de cette juriste qui a privilégié un



## [ Notre métier : Expérience vécue ]

CDD dans le domaine de spécialité dans lequel elle souhaitait exercer plutôt qu'un CDI dans un domaine généraliste qui ne correspondait pas à sa formation est cité en exemple.

De l'avis unanime des recruteurs (Directeurs Juridiques, cabinets de recrutement, etc...), l'envie, la passion, le dynamisme et surtout le courage sont les qualités essentielles qui font la différence.

Il ne faut pas s'enfermer dans le confort d'une situation établie. Le changement est bénéfique : on apprend, on s'enrichit.

S'il est vrai que le marché de l'emploi influe sur cette prise de risque, il ne doit pas l'inhiber, et ce d'autant plus au moment où le marché a plutôt le vent en poupe. La prise de risques peut se faire par le biais de changements de spécialité juridique, de business unit au sein de la même entreprise (mobilité interne), ou en changeant d'entreprise.

Ne pas prendre de risques, c'est prendre celui de devenir un pur « sachant » et ne pas développer d'éventuelles qualités managériales pour évoluer au sein d'une Direction Juridique. En somme, ne pas prendre de risques peut devenir un risque.

Ceci étant, il faut aussi donner des lettres de noblesse aux carrières d'experts. Tout le

monde n'a pas la fibre managériale. Pierre Charreton souhaite que le statut des juristes experts soit égal à celui des managers, ce qui passe par des rémunérations équivalentes.

#### • IL FAUT SE CONNAÎTRE SOI-MÊME

C'est essentiel. A-t-on un regard lucide sur soi-même ? Connaît-on réellement ses capacités ? Quelle profession voulons-nous exercer demain ? Voulons-nous faire une carrière de juriste ? Si oui, dans quel environnement ? Dans quelle spécialité ? Veut-on et a-t-on les qualités pour devenir un manager ? Quelles responsabilités veut-on exercer ?

Autant de questions certes difficiles, mais auxquelles il est impératif de répondre si l'on veut se projeter dans l'avenir et construire son parcours professionnel de façon cohérente avec ses envies et ses capacités. Bref, il faut savoir ce dont on a envie et où on veut aller.

#### • LE MOMENT DIFFICILE DE LA DÉCISION

Pour décider, il est souhaitable de connaître son « taux » d'aversion au risque et être lucide quant à ses qualités, ses capacités et son ambition : on ne peut pas et on ne doit pas pousser quelqu'un vers une prise de

risque si l'on pense (alors que la personne ne le sait pas ou ne veut pas le savoir) qu'elle supportera difficilement les conséquences et le stress d'une responsabilité accrue.

Le temps a bien sûr manqué pour donner la place suffisante à ces nombreux thèmes mais la qualité des débats de cette réunion exceptionnelle fut pertinente, percutante, enrichissante et sans langue de bois. L'objectif d'instaurer un dialogue permettant d'échanger entre juristes juniors et juristes plus expérimentés sur la vision du métier de juriste d'entreprise et la gestion de carrière a été parfaitement rempli.

Cette réunion permettra sans aucun doute à chacun de mieux réfléchir à son propre parcours professionnel.

Ces moments justifient pleinement l'utilité de l'AFJE auprès de ses membres comme lieu de rencontres et d'échanges.

**François Lhospitalier**

Responsable de la Commission Juristes Juniors & Confirmés

**Jean-David Sichel et Benoit Dutour**

Coresponsables de la Commission Managers de la Fonction Juridique

## Les Ateliers de l'AFJE Septembre à Décembre 2007

8- 27/09

CMS Bureau Francis Lefebvre

**Vos projets d'implantation ou d'extension : le régime du permis de construire bouleversé à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2007**

Intervenants : Céline Cloché-Dubois, *avocat* • Paul Elfassi, *avocat, spécialiste en droit public* • Jean-Luc Tixier, *avocat associé, spécialiste en droit public et en droit immobilier*

9- 18/10

**REPORTÉ AU 13 DÉCEMBRE**

10- 15/11

Paul Hastings

**La réforme de l'expertise indépendante**

Intervenants : Aline Poncelet, *avocat associé, Paul Hastings* • Jean-Florent Rérolle, *managing director, Houlihan Lokey Howard & Zukin*

11- 13/12

ORRICK  
KRAMBAUD MARTEL

**Comment gérer vos contentieux post-acquisition ?**

Intervenants : Frédéric Lalance, *avocat associé* • Fabrice Patrizio, *avocat associé*

Vous êtes membre de l'AFJE, merci de mettre régulièrement à jour votre fiche individuelle sur

**[www.afje.org/intranet](http://www.afje.org/intranet)**

- pour recevoir les invitations aux manifestations de l'AFJE (Ateliers, JRM, colloques) et vous y inscrire en ligne,
- pour recevoir par mail toute l'actualité de l'AFJE (lettre électronique, annonces diverses),
- pour nous permettre de mieux vous connaître et ainsi de vous proposer des activités répondant à vos attentes.


**(Si vous avez égaré votre identifiant et mot de passe, rendez-vous sur [afje.org/intranet](http://afje.org/intranet) en indiquant votre adresse e-mail, vous les recevrez en retour)**

AFJE : 01 42 61 53 59 - [admin@afje.org](mailto:admin@afje.org) - [bureau@afje.org](mailto:bureau@afje.org)

VALIDEZ 7H00 DE FORMATION

Votre rendez-vous annuel  
**LEXPOSIA**  
2007  
Un panorama de conférences

# La banque à l'heure de l'électronique

JEUDI 29 NOVEMBRE 2007 - CNIT PARIS LA DÉFENSE 

Journée d'étude sous la direction scientifique d' **Eric A. Caprioli**, docteur en droit, avocat au barreau de Paris, Caprioli & Associés, chargé d'enseignement à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), président de l'ANPPI (Association Nationale des Professionnels de la Propriété Incorporelle)

## Matinée

### LA DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES BANCAIRES

8H00 / ACCUEIL ET SERVICE CAFÉ DANS LE HALL D'EXPOSITION

8H50 / INTRODUCTION GÉNÉRALE PAR **ERIC A. CAPRIOLI**

9H00 / EXPOSÉ INTRODUCTIF DE LA MATINÉE

**Thierry Samin**, président de l'Association Nationale des Juristes de Banque (ANJB)

9H15 / BANQUE À DISTANCE : PROBLÉMATIQUES JURIDIQUES

**François Coupez**, juriste de banque, membre de l'ANJB

9H45 / SERVICES FINANCIERS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

**Jérôme Huet**, professeur à l'Université de Paris II, Panthéon-Assas, directeur du Centre d'Etudes Juridiques et Economiques du Multimédia (CEJEM)

10H15 / Pause

10H35 / ASPECTS OPÉRATIONNELS ET TECHNIQUES DES NOUVEAUX SERVICES BANCAIRES

**Thibaut Ravise**, directeur associé, société Alténor

11H05 / ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE ET GESTION ÉLECTRONIQUE DE DOCUMENT (GED) (copies et " originaux " électroniques)

**Eric A. Caprioli**, avocat à la Cour, docteur en droit

11H35 / CINÉMATIQUE JURIDIQUE D'UNE OPÉRATION DE CRÉDIT CONCLUE EN LIGNE

**René Pinon**, responsable juridique de Sofinco

12H05 / Questions/débats avec la salle

## Après-midi

### CONFORMITÉ LÉGALE, CONTRÔLE INTERNE ET SYSTÈME D'INFORMATION

14H00 / EXPOSÉ INTRODUCTIF DE L'APRÈS-MIDI

**Eric A. Caprioli**, avocat à la Cour, docteur en droit

14H15 / RÈGLEMENT CRBF 97-02 (OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AVEC LES PRESTATAIRES DE SERVICES, CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ,...)

**Thierry Samin**, juriste de banque, président de l'ANJB

14H45 / GESTION JURIDIQUE DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

**Pierre Leclercq** (sous réserve), conseiller honoraire à la Cour de cassation et commissaire honoraire à la CNIL

15H15 / Pause

15H35 / BANQUE-ASSURANCE : DIX RISQUES PRINCIPAUX À ANTICIPER DANS LES CONTRATS D'OFFSHORING

**Christiane Feral-Schuhl**, avocate à la Cour, présidente de l'ADIJ

16H05 / MANAGEMENT JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION (POLITIQUE DE SÉCURITÉ, CHARTE D'UTILISATION,...)

**Anne Cantero**, avocate associée, docteur en droit, Caprioli & associés

16H35 / L'ENCADREMENT JURIDIQUE DES CARTES CADEAUX

**Sylvestre Tandeau de Marsac**, avocat à la Cour

17H05 / Questions/débats avec la salle

Déjeuner sur réservation 13H00 / DANS LE SALON PRIVATIF DE LEXPOSIA 2007

EN PARTENARIAT AVEC



en savoir plus : [www.salonlexposia.com](http://www.salonlexposia.com)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### La banque à l'heure de l'électronique (réf. LEXJ04)

Renvoyez par courrier votre bulletin d'inscription dûment complété et accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de LEXposia SA (avant le 21 novembre 2007) à : Salon LEXposia - 8 rue de Valmy - 93107 Montreuil - Tél. : 01 56 93 38 91 Fax : 01 48 70 89 46 - Mail : [lexposia@lexposia.com](mailto:lexposia@lexposia.com)

Votre inscription sera prise en compte dès lors que vous aurez acquitté vos droits d'entrée mentionnés ci-dessous.

Je suis professionnel  ou étudiant\* /stagiaire  (\* Joindre une copie de la carte étudiant)

Je commande (cochez votre désignation) :

Désignation	Prestations	Réf	Professionnels	Etudiants stagiaires
<input type="checkbox"/> PASS MEDIUM Jeudi 29 novembre	Conférences, Ateliers, Exposition	PMJ	160,00 € TTC	80,00 € TTC
<input type="checkbox"/> Ticket DEJEUNER Jeudi 29 novembre	Obligatoirement en complément d'un PASS MEDIUM	PDJ	70,00 € TTC	70,00 € TTC

#### Financement de votre formation

La facture adressée vaut convention de formation simplifiée. Les délivrances des attestations de présence vous seront fournies, à l'issue de la formation.

LEXposia organisme de formation - n° 11-75-325-99-75

#### Annulation

Toute inscription est définitive et ne peut pas donner lieu à un remboursement en cas d'annulation

TRAIN : je souhaite recevoir un fichet de réduction SNCF

Je règle la somme de ..... € TTC, par chèque à l'ordre de LEXposia SA

Date :

Signature :

Mes coordonnées :  M.  Mme  Mlle

Raison sociale : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

C.P : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail (obligatoire) : .....

Profession : .....

Les informations seront utilisées par les organisateurs du salon conformément à la loi informatique et libertés du 6/01/1978. Un droit d'accès et de rectification peut-être exercé librement auprès des organisateurs.

PLUS RAPIDE,  
AGRAFEZ VOTRE  
CARTE DE VISITE !

## Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris : pratiquez-vous la médiation ?

UNE ENQUÊTE DE L'AFJE AVEC LE CMAP ET LA LJA



Créé en 1995 à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), le CMAP - Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris, association de la loi de 1901 a été fondé en partenariat avec le Tribunal de Commerce de Paris, le Barreau de Paris, le Comité National Français de la CCI, l'Association Française d'Arbitrage et le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables.

Depuis cette date, le CMAP s'est associé avec d'autres partenaires, fédérations professionnelles, cabinets d'avocats, écoles, universités ... et l'AFJE devenue membre associé depuis juin 2002, siège à l'Assemblée générale du Centre.

Myriam Bacqué, bien connue de certains d'entre vous, a quitté ses fonctions au mois de Juillet dernier. C'est un grand plaisir que de vous présenter la nouvelle Directrice générale du CMAP, Sophie Henry, qui officie depuis 2000 au sein du CMAP, après huit années de Barreau à Paris, en charge depuis 2005 du poste de secrétaire générale.

Responsable des Programmes Européens et consultante en charge des Procédures de Médiation et d'Arbitrage, Sophie Henry a efficacement contribué au développement du CMAP et à son rayonnement international aux travers des programmes de promotion des Modes

Alternatifs des Règlements des Conflits - MARC - mis en œuvre avec le soutien de la Commission européenne.

Aujourd'hui, l'AFJE s'associe une nouvelle fois au CMAP et à la LJA (Lettre des Juristes d'Affaires, Ed. Lamy) pour mener une grande enquête, sur la vision portée par les juristes d'entreprise sur les Modes Alternatifs des Règlements des Conflits, afin de mieux comprendre les réticences mais aussi et surtout les besoins et les attentes des entreprises à l'égard des MARC.

Vous avez peut-être déjà reçu ce questionnaire et nous vous invitons à y répondre le plus nombreux possible, moins de 7 minutes étant à consacrer à cette enquête !

Vous retrouverez les résultats et analyse de cette enquête dans la LJA et sur notre site au courant du mois de novembre 2007.

Ces résultats seront également l'occasion, pour l'AFJE et le CMAP, d'organiser en 2008 une journée de sensibilisation destinée à commenter les résultats de l'enquête et définir, avec les juristes d'entreprises les actions à mener aux fins de favoriser le recours aux MARC.

Organisme agréé de formation, le CMAP propose chaque année des formations spécifiques pour les adhérents de l'AFJE sur les thèmes de la médiation, de l'arbitrage

et de la gestion des conflits qui ont rencontré beaucoup de succès et même suscité des vocations de médiateurs et d'arbitres parmi les juristes d'entreprise.

Devenir un bon médiateur ou intervenir comme arbitre ne s'improvise pas, les techniques de résolution des conflits font appel à des connaissances indispensables à maîtriser, et plusieurs sessions de formation à la médiation (56 h) et à l'arbitrage (32 h) sont proposées chaque année.

Nous vous informerons tout au long de l'année de ces programmes de formation continue à destination des partenaires et entreprises.

### CMAP

39, av Franklin Roosevelt 75008 Paris  
tél : 01 44 95 11 40  
fax : 01 44 95 11 49  
e-mail : cmap@cmap.fr  
site internet : <http://www.cmap.fr>

**Retrouvez le programme  
des formations CMAP  
spécial AFJE sur notre site  
[www.afje.org](http://www.afje.org)**



### A la rencontre de Jean-Philippe GILLE, administrateur de l'AFJE

Sous ses airs classiques d'hypokhâgneux diplômé de droit de Paris II, Jean-Philippe Gille est un homme d'action. Attiré très tôt par l'entreprise, il suit l'enseignement de l'IDA à Assas puis intègre TF1 en même temps qu'il termine son DESS de droit des affaires à Paris V. Après s'être initié à la pratique du contentieux, des contrats et au secrétariat juridique, il est détaché auprès de la Chaîne Info pour mettre en place la fonction juridique. De l'ambiance PME de LCI à ses débuts, il conserve l'expérience du juriste de proximité. Jean-Philippe change ensuite de décor pour servir en Outre-mer comme officier juriste au sein de la légion étrangère. Il rejoint ensuite Les Laboratoires Servier pour participer à leur développement international. Actuellement responsable du département sociétés au siège du groupe, il est en charge avec son équipe des opérations corporate dans près de 80 pays. Ayant exercé le métier de juriste d'entreprise dans des situations variées, il sait l'évoquer avec justesse et enthousiasme : « le juriste interne participe à la vie intime de l'entreprise. Il est au carrefour de nombreux métiers et apporte une contribution chaque jour plus reconnue. En France c'est un métier de pionnier, à la fois exigeant et passionnant ». Nous sommes heureux d'accueillir Jean-Philippe qui achève prochainement en parallèle de ses responsabilités son cursus MBA (Celsa-Sorbonne) et pourra ainsi faire bénéficier notre association de son parcours et de son énergie.



# POUR VOS ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES, NE LAISSEZ RIEN DANS L'OMBRE.

Méfiez-vous des symboles officiels. Avec le certificat SSL de Certinomis, la confiance ne se décrète pas, elle se prouve.

Le certificat SSL permet **d'authentifier votre site web** et de garantir la totale **confidentialité des informations** échangées avec vos clients. Il met votre entreprise à l'abri de toute usurpation d'identité ou détournement de données sur le web. Nous sommes **respectueux du droit français à 100 %** : loi applicable, tribunal compétent, exclusions de garanties, langue utilisée. De plus notre certificat SSL est reconnu par les principaux navigateurs du marché. Enfin nos processus garantissent que **vous seul maîtrisez votre certificat**. Rien de tel pour rassurer pleinement vos clients.

  
**Certinomis**

la confiance, ça se prouve

Appelez le 01 58 09 80 60 ou rendez-vous sur [www.certinomis.com](http://www.certinomis.com)

## COMMUNIQUÉ AFJE - AFFAIRE AKZO

# Position de l'AFJE sur l'arrêt du tribunal de première instance des communautés européennes du 17 septembre 2007

Paris, le 9 Octobre 2007,

Le 17 septembre 2007, le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes a rendu son arrêt dans l'affaire Akzo Nobel.

Cette affaire posait la question de savoir si le Legal Privilege, dont bénéficient les avocats exerçant à titre libéral, devait être étendu aux communications internes échangées avec les juristes d'entreprise.

Le Tribunal a cru devoir répondre par la négative à cette question.

L'AFJE déplore cette position qui, pour l'essentiel, trouve son fondement dans l'idée, introduite en 1982 par la Cour de Justice des Communautés Européennes (affaire AM&S), selon laquelle les juristes d'entreprise ne seraient pas indépendants à raison du « rapport d'emploi » qui les unit à l'entreprise qu'ils servent.

Les conditions paraissaient pourtant réunies pour que le tribunal européen fasse œuvre innovante et à l'appel conjoint d'or-

ganisations professionnelles aussi diverses que l'ECLA (European Company Lawyer Association), l'ACCA (American Corporate Counsel Association), l'IBA (International Bar Association), le CCBE (Conseil des Barreaux Européens) et le Barreau néerlandais, choisies de se démarquer d'une jurisprudence vieille de vingt cinq ans.

L'évolution du métier de juriste d'entreprise, la reconnaissance accrue de son rôle dans l'assainissement et le développement harmonieux de la vie des affaires, ainsi que l'impérieuse nécessité pour tout juriste de pouvoir s'exprimer librement, clairement et par écrit, auraient amplement suffi, de l'avis de l'AFJE, à justifier le revirement jurisprudentiel espéré.

La circonstance que le juriste auteur et/ou destinataire des documents litigieux était, en l'espèce, en tant que membre du barreau néerlandais, soumis à des règles déontologiques précises, aurait en outre permis que ce revirement reste encadré par des conditions à la fois réalistes et

pragmatiques. Ecartant ces arguments, et se retranchant derrière la loi du précédent, le tribunal s'est borné à reprendre les principes de 1982, comme si nulle alternative n'existait quant au raisonnement ayant conduit la Cour de Justice à les édicter.

L'AFJE souhaite vivement qu'un appel de cette décision soit interjeté auprès de la Cour de Justice des Communautés Européennes et que celle-ci, non bridée par la crainte de faire pièce d'une jurisprudence qu'elle a elle-même établie, se résoudra à prendre en compte de l'évolution des réglementations, des pratiques et des mentalités au cours des deux dernières décennies.

Pour toute information complémentaire :

Contact : **Jean-Charles SAVOURE**  
Administrateur de l'AFJE, en charge de la question de la « confidentialité juridique »  
mail : savoure@fr.ibm.com

## CULTURE DROIT

### SPÉCIAL JURISTES D'ENTREPRISE

EN KIOSQUE ACTUELLEMENT

Tout savoir sur les  
juristes d'entreprise

Les secteurs qui marchent

Les formations à suivre

Les conseils de ceux  
qui ont réussi



Culture Droit, le bimestriel en kiosque dédié au droit publie une enquête sur les Juristes d'entreprise. Rares sont les dossiers consacrés à cette profession qui ne bénéficie pas d'une vraie exposition médiatique. Une vingtaine de pages enfin consacrées à nos métiers, nos formations, nos enjeux...

[www.culturedroit.com](http://www.culturedroit.com)

Retenez cette date :

L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
de l'AFJE

SE TIENDRA LE  
LUNDI 3 DÉCEMBRE  
À 16H30

À LA CHAMBRE  
DE COMMERCE ET  
D'INDUSTRIE DE PARIS

27 AVENUE DE FRIEDLAND  
75008 PARIS



## « Juristes Made in France » L'exportation des métiers du droit

Les métiers du droit en France représentent des chiffres qui ne laissent pas indifférent lorsqu'ils sont agrégés : 75.000 professionnels, 125.000 collaborateurs, plus de 10 milliards de chiffre d'affaires en France.

L'activité à l'international des métiers juridiques est peu étudiée et mal connue et appelle de nombreuses missions de coopération internationale sur tous les continents et des exportations à développer. Les juristes en entreprise ont sans doute le plus de recul tant les entreprises font depuis longtemps appel à la mobilité de leurs juristes vers les filiales étrangères. Les métiers du droit français à l'exportation constituent une réalité, depuis l'initiative de Christine Lagarde lorsqu'elle était en charge du commerce extérieur préalablement aux élections présidentielles, de créer le PASEMD : PLAN D'ACTION SECTORIEL A L'EXPORTATION DES METIERS DU DROIT, constitué de :

### A. Les professions

- Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires,
- Conseil National des Barreaux,
- Conseil Supérieur du Notariat,
- Ordre des Géomètres Experts,
- Chambre Nationale des Huissiers de Justice,
- Juristes d'entreprises (Association Française des Juristes d'Entreprises AFJE & Cercle Montesquieu).

### B. Les associations

- Association CAPITANT des amis de la culture juridique française,
- Institut Français d'Experts Juridiques Internationaux (I.F.E.J.I.),
- L'Administration,
- MINEFI (Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique),
- Ministère de la Justice,
- Conseillers du commerce extérieur (avec le concours d'UBIFRANCE).

Le premier geste fort du PASEMD est l'organisation d'un colloque fédérant les acteurs français venant se présenter en Chine (Pékin) les 18 et 19 octobre 2007 et abordant les thèmes suivants :

- Les partenariats privé-public, la propriété, la propriété intellectuelle, les sûretés, les entreprises en difficulté et les voies d'exécution.

Les initiatives actuelles du PASEMD sont :

- désignation d'un juriste coordonnateur en France (VIE à Pékin déjà nommé),
- désignation d'un juriste de liaison dans les pays prioritaires,
- actions de coopération en direction des professionnels du droit étrangers (site Internet, DVD agréant des clip vidéo de présentation de chaque profession),
- actions en direction des professionnels du droit français,
- mise en place d'une cellule de veille et d'assistance pour les appels d'offres avec soutien financier pour les experts retenus,
- participation des professionnels du droit aux voyages officiels du gouvernement.

Un choix de pays prioritaire a été défini en commun et des thèmes d'actions intéressant les différentes professions ont été retenues en tant que thèmes cadres :

- l'implantation et le développement des professions juridiques de droit latin à l'étranger,
- l'exportation de modèles d'organisation professionnelle et la coopération avec les autres professions du droit à l'étranger,
- l'exportation des techniques contractuelles de droit continental,
- la prévention et le règlement des litiges,
- l'assistance à l'élaboration de normes réglementaires et législatives dans les pays prioritaires, notamment concernant la bonne gouvernance,
- la veille des appels d'offres de la Banque Mondiale et des organismes équivalents,
- l'aide à la mise en place de partenariats public-privé,
- la mobilisation de nos administrations sur les actions de promotion à mener concernant les métiers du droit,

- l'exportation de prestations juridiques rémunérées,
- la sécurisation du foncier et la transmission de la propriété foncière.

L'intérêt que nous trouvons à adjoindre notre voix à ce projet est sa capacité à rassembler les métiers du droit qui n'ont pas l'habitude de marcher en rangs ordonnés. Il est significatif de constater que l'unité des professions a été initiée avec une visée de faire voyager les professions du droit d'un seul et même élan, par Christine Lagarde, qui a vécu l'internationalité de manière concrète au sein du cabinet Baker et McKenzie.

Les métiers du droit en France parviennent pleinement à être reconnus avec l'impulsion des pouvoirs publics comme un secteur dynamique à part entière.

Cette plateforme commune présage d'un souffle de meilleur dialogue interdisciplinaire. Il ne serait pas surprenant dans le contexte du PASEMD que faire cause commune à l'international apporte un élan réel de renouveau du dialogue interdisciplinaire hexagonal. Après plus d'un an de rencontres et de travaux, s'amorce ici le terreau d'une promotion des métiers du droit français à l'unisson.

**Philippe Coen**  
Administrateur AFJE

### LJE

Lettre des Juristes d'Entreprise  
éditée par l'Association Française  
des Juristes d'Entreprises (AFJE)  
9, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris  
Tél. : 01 42 61 53 59

**Rédaction** : Anne-Laure Paulet  
annelaure.paulet@afje.org

**Composition et Régie publicitaire** :  
LEXposia - 8, rue de Valmy  
93100 Montreuil - Tél.: 01 56 93 38 91  
www.lexposia.com

**Impression** : Montligeon

# DALLOZ.fr VOUS OFFRE UN PASS 3 JOURS



## POUR DÉCOUVRIR Dalloz jurisprudence

**NOUVEAU !**

Dalloz lance Dalloz jurisprudence,  
sa base de jurisprudence en ligne !

Rendez-vous sur  
[www.jeuxdecouvrirdalloz.fr](http://www.jeuxdecouvrirdalloz.fr)



Accès GRATUIT  
à tout Dalloz.fr  
pendant 3 jours

- Près de 600 000 décisions en texte intégral enrichies, le cas échéant, de liens vers les citations et commentaires Dalloz. Dalloz jurisprudence s'ajoute au contenu déjà considérable de Dalloz.fr.
- Gagnez du temps, gagnez en efficacité et en fiabilité pour toutes vos recherches documentaires !

Profitez de notre offre d'essai et  
**découvrez GRATUITEMENT**  
**sans plus tarder Dalloz.fr !**

### Sur Dalloz.fr :

- Vos recherches sont simples et familières, **vous gagnez du temps.**
- Vous naviguez sur un parcours documentaire 100 % continu, **vous gagnez en efficacité.**
- Vous disposez d'informations mises à jour en permanence, **vous gagnez en fiabilité.**



STOCK EXCHANGE & FINANCIAL LAW - MERGERS & ACQUISITIONS - PRIVATE EQUITY - SOCIAL LAW - DISPUTE RESOLUTION & ARBITRATION - INTELLECTUAL PROPERTY - CORPORATE CRIMINAL LAW - FDI IN JAPAN

## COTTY VIVANT MARCHISIO & LAUZERAL

40 LAWYERS – 5 NATIONALITIES – 7 LANGUAGES USED DAILY

*“A young and modern firm based in Paris and Tokyo with considerable potential”*



THE LEGAL 500

**PARIS**  
91, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE  
75008 PARIS  
TEL. : +33 1 55 73 20 20  
FAX : +33 1 55 73 20 21

**TOKYO**  
ROPPONGI HILLS, MORI TOWER, 24TH FLOOR  
6 - 10 - 1 ROPPONGI, MINATO-KU, TOKYO 106-6124  
TEL. : +81 3 54 13 43 60  
FAX : +81 3 54 13 43 61

MORI TOWER – 24TH FLOOR



LOCAL ROOTS, INTERNATIONAL FOCUS - WWW.CVMML.COM

